

DÉBUTS DU COLLECTIF JEUNE CINÉMA

Entretien avec Raphaël Bassan

— Par Michel Maingois —

Cet entretien a été réalisé en juillet 1971 pendant le tournage de mon second court métrage *Prétextes*. Mon acteur principal, Michel Maingois (1947-1985), était journaliste et cinéaste et s'intéressait au cinéma *underground*. Le texte fut relu et annoté en janvier 1972 quand sa publication devint effective. Il est paru en mars 1972 dans le numéro 11 de la revue de photo *Zoom* sous-titrée *Magazine de l'image*.

Texte

La première coopérative française de films dits “parallèles” ou *underground* vient de commencer à fonctionner avec succès comme en témoigne la nuit blanche sur le cinéma *underground* américain organisée en décembre 1971. Cet événement est notoire en France quand on sait l'importance qu'ont pu jouer de tels organismes à l'étranger, et notamment aux États-Unis – coopératives de New York et de Los Angeles – qui ont permis de révéler des auteurs de films aussi importants que Andy Warhol, Jonas Mekas, Gregory Markopoulos, Stan Brakhage, Ed Emshwiller, et tant d'autres.

Il faut aussi bien sûr tenir compte du fait que nous sommes relativement en retard dans ce domaine quand on pense à la précocité de l'avant-garde américaine, notamment avec Kenneth Anger. Il ne s'agit pas tant de faire des films “sauvages” que de les montrer (1).

Et cela ne peut se faire qu'envers et contre tous les barrages établis par le réseau commercial de distribution, c'est-à-dire en organisant une coopérative de jeune cinéma.

Le Collectif Jeune Cinéma, établi d'après le modèle des associations de la Loi de 1901, a d'ores et déjà déposé ses statuts enregistrés au Journal Officiel. Son conseil de gestion se compose de Marcel Mazé, président ; Luc Moullet, vice-président ; Noël Burch, secrétaire général et Daniel Geldreich, Claude Thiébaud, Yves Delubac, Raphaël Bassan, Maud Meimon, membres du conseil. Le Collectif Jeune Cinéma accepte l'adhésion de toutes les personnes, cinéastes ou non, qui seraient intéressées par le phénomène "jeune cinéma" (2) et qui pourraient offrir un concours actif à l'association. Nous avons demandé à l'un des membres du Collectif, Raphaël Bassan, auteur de films et critique, de nous définir les buts et le rôle de cette jeune coopérative.

Zoom : C'est la première fois, en France, qu'une coopérative de distribution et de promotion de films s'organise plus ou moins sur le modèle des coopératives américaines et allemandes existant déjà depuis environ dix ans. Quel est l'historique du Collectif Jeune Cinéma ?

Raphaël Bassan : À l'origine, il y a environ un an (en 1970), le Collectif Jeune Cinéma se présentait comme un petit ciné-club qui organisait de temps en temps – environ tous les quinze jours – des projections de courts métrages au Studio-du-Val-de-Grâce et à l'Institut d'Art et d'Archéologie de la rue Michelet, et qui avait ainsi réussi à obtenir une centaine de fidèles. Par la suite, Marcel Mazé, qui était à l'origine de cette entreprise, s'est trouvé mêlé à la sélection des films au Festival d'Hyères 1971, avec une petite équipe d'une dizaine de personnes. Au fur et à mesure que le festival se déroulait, on s'apercevait que les quelques films représentatifs de certaines tendances du "jeune cinéma", surtout français, allaient être voués à l'oubli car personne, à part deux ou trois cents habitués qui se trouvaient à Hyères, n'aurait l'occasion de les voir. Nous avons alors décidé de faire une réunion pendant les deux derniers jours du festival, où tous les réalisateurs présents ont été amenés à prendre la parole et à nous laisser leur adresse.

Cette opération se poursuivit à Paris, rue Mouffetard, où, à la quatrième réunion, nous avons changé notre formule et transformé le Collectif Jeune Cinéma pour en faire une véritable coopérative de diffusion et de promotion de ces films qui restaient trop souvent inconnus. Ceci se passait au mois de mai 1971, et en juin nous avons réalisé les statuts de l'association. Nous avons commencé une action promotionnelle fin juin, au cinéma Olympic, une "nuit blanche" où l'on pouvait voir notamment les derniers films de Marguerite Duras, ceux de Jacques Robiolles, révélés lors du dernier Festival d'Hyères.

Zoom : La coopérative enregistre, sur un catalogue qu'elle diffuse, un certain nombre de films. Ça n'est pas limité aux films français, je crois ?

R. B. : En effet, moyennant une certaine cotisation, tout réalisateur, indépendamment de son origine, du format de son film ou de ses tendances, peut déposer le film à la coopérative pendant une période d'un an. Ce réalisateur devient automatiquement membre du Collectif. Le catalogue est diffusé à tous les organismes intéressés – maisons de jeunes, organisations politiques, éducatives et autres. De plus, nous disposons, depuis novembre, d'une salle – le cinéma Olympic, 10 rue Boyer Barret, Paris 14^{ème} – qui projette régulièrement les films et où nous organiserons aussi quatre “nuits blanches” par an (3).

Zoom : Quel est le but de cette coopérative, et quelle action a-t-elle sur le cinéma en général ?

R. B. : Nos buts ne sont pas uniquement de montrer des films, mais aussi de pouvoir réaliser des travaux théoriques permettant de dégager de nouvelles tendances dans le cinéma actuel et provoquer une brèche dans les moyens de diffusion existants qui sont, il faut bien le dire, très désuets, surtout en France. Tous les films portés sur le catalogue feront l'objet d'une étude ultérieure qui permettra de les situer dans l'évolution historique et esthétique de ce nouveau cinéma qui sera, à l'avenir je pense, pratiquement le seul cinéma viable. C'est en fait un but promotionnel d'une certaine tendance à définir dans le cinéma, qui vise en même temps, à travers une étude de décryptage très précise, à libérer le cinéma dit “*underground*” de toutes les déviations de lecture – “folklore”, jouissance par présentation, intégration dans un mode de perception aliénant (4) – et de le replacer dans le contexte d'une praxis subversive qui ne laisserait pas la moindre place à toute tentative de déviation par la complaisance. Nous avons également l'intention d'éditer une revue pour soutenir notre action et poursuivre nos études théoriques (5).

Propos recueillis par Michel Maingois

Collectif Jeune Cinéma : 63 rue Desnouettes 75015 Paris.

Secrétariat : 27 bis rue de la Jonquière 75017 Paris.

© Zoom et Michael Caen 1972.

Notes

1) Le problème de la diffusion sera dominant durant les années 1970. Seul Patrice Kirchhofer avait alors pensé qu'une aide à la création – prémonition de ce que serait le mouvement des laboratoires – s'imposait. On peut aussi noter les rubriques techniques d'Ahmet Kut dans la revue *Cinéma différent* visant à donner des rudiments pratiques aux cinéastes.

2) En relisant ce texte, je vois que le terme qui prédomine alors est *jeune cinéma*. Hyères, Pesaro qui sont fondés au milieu des années 1960 se dénomment “festivals de jeune cinéma”. Ce qualificatif atypique s’étend de la Nouvelle vague tchèque aux films de Philippe Garrel et parfois à ceux de Clémenti. Le terme d’expérimental est encore à venir dans son acception actuelle. Les Américains font du cinéma *underground* et les Français du *jeune cinéma*. Le terme *cinéma différent* a été trouvé par le distributeur Anatole Dauman en 1965 pour désigner une série de courts métrages signés Chris Marker, Pierre Kast, Chaval, qu’il regroupait en vue de sorties en salle. De 1965 à 1971, il y a eu trois programmes de ce type. Quand ce terme est repris, un peu plus tard, lorsque le festival d’Hyères se scinde en deux, avec une programmation traditionnelle et une programmation expérimentale, cette dernière prend le nom, apparemment sans lien avec Dauman, de *cinéma différent*, terme que la revue fondée en 1975 au sein du CJC, *Cinéma différent*, va populariser. (Signalons, à ce sujet, que jusqu’en 1973, films expérimentaux et films plus traditionnels cohabitent à Hyères. La sélection radicale de 1972 s’est traduite par un Grand Prix ex-æquo de compromis partagé entre *Deux fois* de Jackie Raynal et le très académique *Pic et pic et colegram* de Rachel Weinberg.)

3) La deuxième, consacrée, le 3 décembre 1971, à des films de Kenneth Anger, Bruce Baillie, Stan Brakhage, Peter Kubelka, Ken Jacobs, Jonas Mekas ou Michael Snow, attire une foule considérable et est répétée le lendemain.

4) Je me référerai là aux annonces paraissant dans le magazine “branché” d’alors *Actuel* (ainsi qu’à quelques fanzines plutôt mal fagotés) où les projections de films *underground* étaient annoncées par moult clichés qui en détournent le but et le contenu : “*Allez au Centre américain voir cette séance de films underground, c’est planant; n’oubliez pas votre joint ! Défonce garantie !*”. Je souhaitai de vrais textes critiques sur ces films.

Avant 1970, les textes sur les films expérimentaux étaient quasi-inexistants. Le très sérieux livre, à vocation historique, *Le Court métrage français de 1945 à 1968* (sous la direction de Dominique Bluher et François Tomas, Presses universitaires de Rennes, 2005) le confirme.

On peut citer l’unique numéro d’*Art & Création* (janvier-février 1968) qui donne sérieusement la parole à Étienne O’Leary ; l’article *Une nouvelle révolution cinématographique*, de Dominique Noguez (décembre 1967) repris dans *Éloge du cinéma expérimental* (Paris expérimental, 1999), des petits textes sur Dwoskin ou Markopoulos dans les *Cahiers du cinéma* après le festival de Knokke-le-Zoute 1967. Notons, par ailleurs, que les comptes-rendus sur ce festival pionnier étaient en général, dans la presse française, très négatifs.

Les choses changent notablement dans les années 1970 où des critiques issus ou sympathisants des coopératives vont commencer à écrire dans les revues d’art ou de cinéma suscitant une quantité de textes qui iront croissant dans les revues, les dictionnaires, les encyclopédies. Et ce combat est toujours en cours !

5) Cette revue, *Mise au point*, a existé, elle n’a eu qu’un seul numéro (septembre 1972), voir *Entre Prométhée et Icare : Marcel Hanoun* sur ce site. Elle était plus informative que théorique.

